

# C.C.A.S

**CENTRE COMMUNAL D'AIDES ET D' ACTIONS SOCIALES**



Le C.C.A.S est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient.

A la tête du C.C.A.S, on trouve le maire de la commune, qui le préside de plein droit.

Le C.C.A.S. est géré par un conseil d'administration constitué paritairement d'élus locaux, désignés par le conseil municipal et de membres nommés par le maire, notamment un représentant des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées...

Cette parité apporte une cohérence d'intervention plus forte, solidement ancrée dans la réalité de la commune. Elle permet aussi des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux.

**- Mesdames Emmanuelle DELEDICQ, Paulette PIQUEMAL, Mélanie MIGNOT, Messieurs Robert GRIMAUD, André VILLATE membres élus,**

**- Madame Jacqueline ZAHM, Messieurs Christian ALAUX, André SIRVEN et Philippe CRAYSSAC membres non élus.**

**- Le président du CCAS de droit, c'est Monsieur le maire. La Vice-Présidente du CCAS élue : Madame Emmanuelle DELEDICQ**



### **La mission du C.C.A.S :**

- Le C.C.A.S est une institution locale d'action sociale et met, à ce titre, en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune où il siège, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.
- Pour cela, il développe des activités et missions (dans le cadre légal et facultatif), visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.
- Le C.C.A.S. de FONBEAUZARD adhère à l'U.N.C.C.A.S. (Union Nationale des Centre Communaux d'Action Sociale) dont l'objectif est de « faire entendre la voix des élus locaux, afin que celle-ci soit prise en compte dans la mise en œuvre d'une politique sociale efficace et cohérente au niveau européen... Son objectif premier reste la défense des droits économiques et sociaux fondamentaux ».

**Contact :** [mairie@ville-fonbeauzard.fr](mailto:mairie@ville-fonbeauzard.fr)

**Tél :** 05.61.70.23.38